

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2009

Réception par le Prefet : 12/11/2009

Publication : 13/11/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-14-10-5

Séance du vendredi 6 novembre 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **COOPERATION INTERNATIONALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT MENEES AU CAMBODGE, A MADAGASCAR, AU MALI ET AU TOGO**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,
- VU la délibération n°E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°CG 2008-5-10-1 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au budget primitif 2009 des actions de coopération internationale, transfrontalière et européenne,
- VU l'avis de la Commission des Actions et des Relations Internationales du 30 septembre 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'attribuer au titre de l'exercice 2009 une subvention de :
  - 7 500 € à l'association "Kraing Speu-L'Eau, un enjeu vital" de Mulhouse pour la mise en place d'un système d'adduction d'eau potable à Thnot Ta Say au Cambodge.
  - 8 000 € à l'association "Solidarité, Entraide, Madagascar" de Bollwiller pour son projet d'assainissement et d'adduction d'eau potable sur la côte Est de Madagascar.
  - 8 000 € à l'association "Terre des Hommes France 68" de Guebwiller pour l'équipement électrique par panneaux solaires du Centre d'Animation Populaire de Madiama au Mali.

- 1 662 € à l'association "Activ'action" du Lycée Don Bosco de Wittenheim pour la construction d'un puits citerne à Diakoro au Mali
- 8 000 € à l'association "Coup de cœur pour le Togo" de Guebwiller pour la construction et l'équipement d'un centre de santé à Atakpamé au Togo.

Ces subventions seront imputées sur le programme F214, chapitre 204, fonction 041, nature 2042, opération 2009-F214-9999.

- approuve les conventions opérationnelles de partenariat et d'attribution de subvention 2009 jointes au rapport entre le Département du Haut-Rhin et les associations respectives et autorise le Président à signer ces documents et à verser ces subventions aux porteurs de projets énoncés ci-dessus, selon les modalités stipulées dans les conventions.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président



Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions